

Image not found or type unknown



## taxe d'urbanisme lettre de rappel

Par **domicrock**, le **18/01/2010** à **19:14**

on me réclame une taxe d'urbanisme a la date de janvier de cette année et elle remonte a l'année 1993 ET 1995 pour la deuxième échéance . j'ai demenager depuis 1996 en invalidité a la suite d'une agression de la voie publique ;depuis ce temps je n'ai pas eue connaissance de cette taxe . les frais ont triples le montant . que dois je faire ;la crainte s'installe et peu de ressources 598 euros et maison inachevée . MERCI DE VOTRE AIDE....